

EXIGENCES GÉNÉRALES

Les exigences générales qui régissent la classification des vêtements de travail sont contenues dans la norme EN ISO 13688. La norme spécifie des exigences générales de performance relatives à l'ergonomie, à l'innocuité, à la désignation des tailles, au vieillissement, à la compatibilité et au marquage des vêtements de protection ainsi qu'aux informations devant être fournies par le fabricant avec les vêtements de protection. La norme est destinée à être utilisée uniquement en association avec d'autres normes contenant les exigences relatives à des performances de protection spécifiques. Les pictogrammes utilisés dans ce catalogue et les spécifications de la norme sont indiqués ci-dessous.

GENERAL REQUIREMENTS

The general requirements which regulate the classification of work clothes are contained in the EN ISO 13688 standard. The standard specifies general performance requirements for the ergonomics, innocuousness, size designation, ageing, compatibility and marking of protective clothing and the information which must be supplied by the manufacturer with the protective clothing. The standard is intended to be used in combination with other standards containing requirements for specific protective performance. The pictograms in the catalogue and the specific regulations are listed below.

EN ISO 13688



HAUTE VISIBILITÉ - EN ISO 20471

La norme spécifie les exigences relatives aux vêtements à haute visibilité destinés à signaler visuellement la présence de la personne qui les porte. Le numéro situé à la place du x indique la classe à laquelle il appartient, d'après le tableau ci-après, selon les surfaces minimales de matière fluorescente. En cas de vêtements à haute visibilité personnalisés, ne pas oublier que les logos ou les étiquettes peuvent réduire la surface minimale de tissu fluorescent et modifier la classe d'appartenance.

HIGH VISIBILITY - EN ISO 20471

The standard specifies the requirements for high visibility clothing which is able to visually signal the user's presence. The number placed where the x is indicates the class to which it belongs, according to the table below based on the minimum areas of fluorescent material. If high visibility garments are customised, remember that logos or labels can reduce the minimum surface area of the fluorescent fabric and change the class to which they belong.

Classe Class	Matière de fond fluorescente (m²) Fluorescent backing material (m²)	Matière rétro réfléchissante / Bandes - (m²) Retroreflecting material / Strips - (m²)
3	≥0,80	≥0,20
2	≥0,50	≥0,13
1	≥0,14	≥0,10



SOUDAGE ET TÂCHES CONNEXES - EN ISO 11611

La norme spécifie les exigences essentielles de sécurité minimales et les méthodes d'essai des vêtements de protection, comprenant les cagoules, les tabliers, les manches et les guêtres, destinés à protéger le corps, y compris la tête (cagoules) et les pieds (guêtres), et qui doivent être portés durant des opérations de soudage et autres procédés techniques présentant des risques comparables.

Classe X: indique une protection contre la production légère (classe 1) ou forte (classe 2) d'éclaboussures et de gouttes durant les procédés de soudage.

Ax: procédure A (A1) ou B (A2) pour déterminer la propagation de la flamme.

WELDING AND ALLIED PROCESSES - EN ISO 11611

The standard specifies the basic minimum safety requirements and test methods for protective clothing including hoods, aprons, sleeves and gaiters which are designed to protect the wearer's body including the head (hoods) and feet (gaiters) and which are intended to be worn whilst welding and the linked processes which present comparable risks.

Class X: indicates protection from welding processes with a low (class 1) or high (class 2) quantity of splashes and drops.

Ax: procedure A (A1) or B (A2) for determining the propagation of flame.



PROTECTION CONTRE LES ENVIRONNEMENTS FROIDS - EN 14058

La norme spécifie les exigences et les méthodes d'essai relatives à la performance des vêtements pour la protection contre le refroidissement du corps dans des environnements froids. Elle ne comprend pas d'exigences spécifiques relatives aux couvre-chefs, chaussures ou gants destinés à prévenir des refroidissements localisés. Les environnements froids désignent des endroits pouvant présenter une combinaison d'humidité et de vent avec des températures supérieures à -5 °C.

Y: classe de résistance thermique (R_{ct});

Y: classe de perméabilité à l'air (AP);

Y: valeur d'isolation thermique (I_{clear});

WP: résistance à la pénétration de l'eau. Il faut que $WP \geq 8000$ Pa pour avoir un résultat positif.

Lorsque le vêtement n'est soumis à aucun test facultatif, l'indice est remplacé par un X.

PROTECTION AGAINST COLD ENVIRONMENTS - EN 14058

The standard specifies the requirements and test methods for the performance of individual items of clothing to protect against the cooling down of the body in cold environments. It does not include specific requirements for headgear or footwear or gloves to prevent localised cooling down.

Cold environments are locations characterised by a possible combination of humidity and wind at a temperature of -5°C or lower.

Y: thermal resistance class (R_{ct});

Y: air permeability class (AP);

Y: thermal insulation value (I_{clear});

WP: resistance to water penetration. The result must be $WP \geq 8000$ Pa to be successful. When the garment is not subjected to an optional test, the index is replaced by an X.



AGENTS CHIMIQUES LIQUIDES - EN 13034

La norme spécifie les exigences minimales relatives aux vêtements de protection chimique offrant une protection limitée contre les produits chimiques liquides (équipement de type 6 et de type PB [6]). Les vêtements de protection chimique offrent une résistance aux agressions chimiques de produits qui ne sont pas immédiatement dangereux pour la santé et la sécurité ; ils offrent une protection adéquate contre tout contact accidentel (légères éclaboussures, aérosols, etc.), chaque pièce pouvant être nettoyée ou remplacée par l'opérateur en temps utile.

LIQUID CHEMICALS - EN 13034

The standard specifies the minimum requirements for chemical protective clothing offering limited protection against liquid chemicals (type 6 and type PB equipment [6]). They offer protection against chemically aggressive agents of products which are not immediately harmful to health and safety and provide adequate protection against any accidental contact (small sprays, aerosol, etc.), giving the operator sufficient time to clean up or change the clothing item.



CHALEUR ET FLAMME (INFLAMMABILITÉ) - EN ISO 14116

La norme spécifie les exigences de performance relatives aux matériaux, aux assemblages de matériaux et aux vêtements de protection à propagation de flamme limitée afin de réduire le risque qu'un vêtement ne brûle, représentant par là-même un danger en soi. D'autres exigences s'appliquant aux vêtements sont également spécifiées.

HEAT AND FIRE (FLAMMABILITY) - EN ISO 14116

The standard specifies the performance requirements for the limited flame spread properties of materials, material assemblies and protective clothing in order to reduce the possibility of the clothing burning and thereby itself constituting a hazard. Additional requirements for clothing are also specified.



PLUIE - EN 343

La norme spécifie les exigences et les méthodes d'essai applicables aux matériaux et aux coutures des vêtements de protection contre les intempéries (par exemple pluie ou neige), le brouillard et l'humidité du sol. X : degré de résistance à la pénétration de l'eau, soit l'imperméabilité (WP) ; Y : degré de résistance à l'évaporation ; Z : essai d'impact avec gouttelettes à haute énergie. Chaque lettre peut être remplacée par un indice numérique qui représente la classe d'appartenance ; différemment, si l'article n'a pas été testé, il est marqué d'un X.

RAIN - EN 343

The standard establishes the requirements and test methods for materials and seams of clothing for protection against the effects of precipitation (e.g. rain, snow), fog and ground moisture. X: level of resistance to water penetration, therefore waterproofing (WP); Y: level of evaporative resistance; Z: impact test with high energy droplets. Each letter may be replaced by a numbered index which represents the class to which it belongs, otherwise it is marked with an X indicating that the garment has not been tested.



PROPRIÉTÉS ÉLECTROSTATIQUES - EN 1149-5

La norme spécifie les exigences relatives aux matières et à la conception des vêtements de protection à dissipation électrostatique, lesquels font partie d'un système de mise à la terre totale dans le but d'éviter des décharges incendiaires, lorsque l'énergie minimale d'inflammation d'une atmosphère explosive n'est pas inférieure à 0,016 mJ. La norme ne s'applique pas aux gants ni aux chaussures de protection qui sont séparés et ne font pas partie intégrante des vêtements.

ELECTROSTATIC PROPERTIES - EN 1149-5

The standard specifies the material and design requirements for protective clothing which dissipates electrostatic charges, used as part of a total grounding system to prevent discharges which could ignite fires, where the minimum ignition energy of an explosive atmosphere is not less than 0.016 mJ. The standard does not apply to protective gloves or shoes which are separated and do not constitute an integral part of the clothing.



ARC ÉLECTRIQUE - IEC/EN 61842-2

La norme spécifie les exigences minimales relatives aux vêtements de protection contre les effets thermiques d'un arc électrique. La protection offerte par le vêtement est limitée aux seuls effets thermiques d'un arc électrique accidentel (résistance à la flamme, résistance à la chaleur radiante/convective, résistance à la projection de résidus de matière en fusion).

ELECTRIC ARC - IEC/EN 61842-2

The standard specifies the minimum requirements for protective clothing against the thermal effect of an electric arc. The protection provided by the garment is limited to only the thermal hazards of an accidental electric arc (flame-resistance, resistance to radiant/convective heat, resistance to splashes from debris of molten material).



CHALEUR ET FLAMME (DANGERS THERMIQUES) - EN ISO 11612

La norme spécifie les exigences de performance relatives aux articles d'habillement fabriqués avec des matériaux souples, conçus pour protéger le corps de l'utilisateur, sauf les mains, contre la chaleur et/ou la flamme. Pour la protection de la tête et des pieds, les seuls vêtements de protection relevant du domaine d'application de la présente norme sont les guêtres, les cagoules et les couvre-chaussures. Toutefois, en ce qui concerne les cagoules, aucune exigence n'est donnée pour les visières et les appareils respiratoires.

A: procédure A pour déterminer la propagation de la flamme.

B: détermination de la chaleur convective.

C: détermination de la chaleur radiante.

D: Résistance à la projection d'aluminium en fusion.

E: résistance à la projection de fer en fusion.

F: détermination de la chaleur de contact.

La lettre x est remplacée par un indice numérique représentant la classe d'appartenance.

HEAT AND FIRE (THERMAL DANGERS) - EN ISO 11612

The standard specifies the performance requirements for garments made from flexible materials, which are designed to protect the wearer's body, except the hands, from heat and/or flame. For protection of the wearer's head and feet, the only items of protective clothing falling within the scope of this International Standard are gaiters, hoods and over boots. However, as concerns hoods, the requirements for visors and respiratory equipment are not provided.

A: procedure A for determining the propagation of flame.

B: determining convective heat.

C: determining radiant heat.

D: Splash resistance to molten aluminium.

E: splash resistance to molten iron.

F: determining contact heat.

The letter x is replaced by a numbered index which represents the class to which it belongs.

